



FACULTÉ DES LETTRES

Lille, le 27 Février 1951

9, Rue Auguste-Angellier

Monsieur,

Votre lettre du 22 Février m'a vivement surpris. Mes services avaient répondu négativement par téléphone (en date du 8 Février) à une lettre de M. EVRARD demandant l'autorisation d'occuper une salle de la Faculté. En effet, à la suite de divers incidents fâcheux, il m'était malheureusement impossible, pendant que seraient poursuivis d'importants travaux de transformation, de permettre les conférences dans nos locaux après 7 heures du soir. En conséquence l'autorisation demandée n'avait pu être accordée par nous le 14 Février pour une conférence que nous ne prévoyions pas. Je regrette vivement ce malentendu; il n'y a en effet qu'un malentendu et pas la moindre hostilité envers votre activité ni envers celle de M. EVRARD.

J'ai personnellement beaucoup de sympathie pour tout ce qui est vivant et jeune et, depuis que je suis doyen, j'ai toujours, quand j'en avais la possibilité, laissé gratuitement la disposition de nos locaux aux organisations d'avant garde. Mais depuis que la moitié de la Faculté est devenue un chantier, je ne suis vu, bien malgré moi, dans la nécessité de ne plus accorder d'autorisation après dix neuf heures quand garantie ne m'était pas donnée que les organisateurs se chargeraient de la police des corridors et galeries d'accès, aidant dans cette fonction un concierge très âgé déjà et qui ne peut l'assurer seul pendant nos travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes regrets renouvelés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Doyen,

Monsieur le Secrétaire Général de rédaction
de "Rixes"
24 Rue Rémy de Gourmont
PARIS (19°)